

## I. PAGE DE SIGNATURE



Union des Comores

Pays : UNION DES COMORES

**Effet UNDAF N°1 : Effet N° 1 :** D'ici à 2019, les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents.

### Indicateurs :

- Développement des 35 microprojets dans les domaines focaux du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM);
- 15 000 ha environ de la superficie des écosystèmes hors AP, faisant l'objet de mesures de gestion durable ;
- Préservation et amélioration de la base productive (agriculture, pêche), de la diversification de l'économie (tourisme, nouvelles filières agricoles), de la durabilité de la croissance et des revenus.

**Effet CPD : Produit secondaire:(1.3)** Les solutions développées aux niveaux national et sous-national pour la gestion durable des ressources naturelles, les services éco systémiques, les produits chimiques et les déchets

- **D'autres liens programmatiques au niveau de l'organisation:** [du Cadre Global du PNUD pour la Biodiversité et les Écosystèmes 2012-2020] (**Programme phare N° 2**) : Valoriser le potentiel des aires protégées (AP), y compris les aires conservées par les communautés autochtones et locales, pour conserver la biodiversité tout en contribuant au développement durable.

### Parties responsables :

<b>Période du programme :</b> 2015-2019	<b>Budget total</b> 2 220 000 USD*
<b>Composante du programme:</b> Environnement, changement climatique et Développement durable	Ressources allouées :
<b>Titre du projet :</b> Renforcement des capacités du PMF pour le développement des microprojets communautaires dans les aires protégées nationales	<b>GEF :</b> 1 870 000 USD
<b>Numéro du projet :</b>	<b>PNUD :</b> 300 ,000 USD
<b>Durée du projet :</b> 01 <sup>er</sup> janvier 2015 au 31 Dec 20:19	<b>Gouvernement en nature :</b> 50,000 USD
<b>Modalité de gestion :</b> NEX	* taux de change de janvier 2012 : 1USD = 403 KMF

**Approuvé par (Gouvernement) :** Monsieur Nouridine Bourhane, Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération chargée de la Diaspora, de la Francophonie et du Monde Arabe, ai

*B. Bourhane*

**Approuvé par (Partenaire Exécutif) :** Monsieur Abdou Nassur Madi, Ministre de la Production, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Industrie et de l'Artisanat,

**Approuvé par (UNDP) :** Monsieur Douglas Casson Courtis, Représentant Résident du PNUD

*SA*



Project Title :	Renforcement des capacités du Programme de Microfinancements Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/PNUD/FEM) pour le développement des microprojets communautaires dans les aires protégées nationales
UNDAF Outcome(s):	<p><u>Effet No 1</u> : D'ici à 2019, les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents</p> <p>Produit 3. Le pays dispose d'un système national d'aires protégées marine et terrestre cogérées avec les communautés locales et développe des activités économiques compatible avec les objectifs de conservation.</p>
Expected CP Outcome(s): (Those linked to the project and extracted from the CP)	<p><u>Plan Stratégique du PNUD (2014-2017)</u> [<a href="#">Lien</a>] <u>Produit secondaire:(1.3)</u> Les solutions développées aux niveaux national et sous-national pour la gestion durable des ressources naturelles, les services éco systémiques, les produits chimiques et les déchets</p> <p>- <u>D'autres liens programmatiques au niveau de l'organisation:</u> [<i>du Cadre Global du PNUD pour la Biodiversité et les Écosystèmes 2012-2020</i>] (<u>Programme phare No 2</u>) : Valoriser le potentiel des aires protégées (AP), y compris les aires conservées par les communautés autochtones et locales, pour conserver la biodiversité tout en contribuant au développement durable. [<a href="#">Lien</a>]</p>
Expected Output(s): (Those that will result from the project)	Capacités accrues des bénéficiaires locales dans la conception et mise en œuvre des microprojets communautaires en lien avec la protection de l'Environnement

## DESCRIPTION SUCCINCTE

Ce projet vise le renforcement des capacités des acteurs en vue d'assurer le développement des initiatives communautaires pour la conservation et la protection de l'environnement dans les domaines focaux du FEM.

Dans cette perspective, les activités du présent projet devront concourir à la réalisation de trois résultats majeurs que sont : i) le dispositif de coordination et de suivi évaluation du programme est renforcé, ii) les projets communautaires innovants et écologiquement rentable sont conçues et mise en œuvre de manière participative et durable iii) le plan de communication, de partage de connaissance et de mise à l'échelle des initiatives est élaboré et mis en œuvre.

Ce projet a pour objectif global de renforcer les capacités de gestion des microprojets communautaires aux Comores dans le cadre du programme de Micro financements du Fonds pour l'environnement Mondial (PMF/PNUD/FEM). Dans cette perspective, le projet vise à **soutenir la réduction de la pauvreté et le développement durable** en Union des Comores, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de gestion et de coordination du programme et de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts.

Ainsi la concrétisation de cette vision et les principes qui la sous-tendent suppose d'abord une forte capacité de coordination, de suivi-évaluation des actions, initiatives développées et cogérées par les communautés riveraines de ces aires protégées au niveau national. Il permet ensuite de disposer d'informations fiables sur la gestion des écosystèmes et de faciliter des prises de décisions stratégiques en matière de conservation et ou de protection. Aussi, le renforcement des capacités des acteurs et organismes impliqués dans la gestion des microprojets et du programme SGP, constitue une étape indispensable à l'atteinte de la performance du pilotage et de gestion du programme.

Les produits et activités prévus dans le cadre du présent projet devront concourir à la réalisation des trois résultats majeurs suivants : i) Le renforcement du dispositif de coordination et de suivi évaluation du programme ; la conception et à la mise en œuvre des projets communautaires innovants et écologiquement rentable et enfin l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication, de partage de connaissance et mise à l'échelle des initiatives

Le projet fait également suite à l'engagement pris par le PNUD, administrateur de ce programme lors de l'éligibilité des Comores à ce programme international de prendre en charge à la fois le fonctionnement de la cellule technique de gestion (salaire, équipement et bureau). Ce projet s'inscrit ainsi dans la continuité des efforts engagés par le Gouvernement de l'Union des Comores dans sa politique environnementale avec l'appui du PNUD.

## II. ANALYSE DE LA SITUATION

### 2.1 Situation géographique

L'Union des Comores constitue un archipel de l'océan indien, situé à l'entrée du canal de Mozambique entre Madagascar et l'Afrique de l'Est. Elle est composée de quatre îles volcaniques dont la superficie est respectivement de 1148 km<sup>2</sup> pour la Grande Comore (Ngazidja), 424 km<sup>2</sup> pour Anjouan (Ndzouani), 290 km<sup>2</sup> pour Mohéli (Mwali) et 374 km<sup>2</sup> pour Mayotte (Maore). Cette dernière est sous administration française. Les Comores comptent 575.660 habitants dont 296.177 pour Ngazidja, 243.732 pour Ndzuwani et 35.751 pour Mwali.

### 2.2 Contexte sommaire du GEF SGP à l'Union des Comores

L'Union des Comores a bénéficié depuis plus d'une décennie des financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou Global Environment Facility (GEF) pour les projets de grande, moyenne et petite taille. Le pays a obtenu d'autres appui du FEM à travers des activités habilitantes en vue d'aider le pays à la formulation des stratégies ou des outils de planification nationale; à la préparation des communications nationales; ou encore à l'élaboration des diagnostics et la réalisation des inventaires.

Pour ce qui est du Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/PNUD/FEM) communément appelé GEF Small Grants Programme (SGP), les principaux repères à retenir de son intervention et de sa présence aux Comores sont:

Le Programme de Micro financement du PNUD/FEM a financé 61 projets communautaires dans les trois îles dans les domaines focaux du FEM que sont : diversité biologique, les changements climatiques, la protection des eaux internationales, et d'autres domaines thématiques en relation directe avec les domaines précités, notamment la déforestation, la dégradation des sols et la désertification. Ces initiatives ont contribué au renforcement du système d'aires protégées en cours, constitué d'un seul site classé, le Parc Marin de Mohéli, qui a été mis en place en 2001. Le Programme de Micro financement du PNUD/FEM appui l'émergence et ou la création des réserves communautaires par le développement des capacités individuelles et par le financement des activités de substitution en lien avec la conservation des écosystèmes marines et terrestres.

Cependant, on constate que la plupart des projets des ONGs et OCBs ne disposent pas d'infrastructure de gestion, manque de personnel qualifié, de plans de gestion ou de budget de leur structure. Malgré le dispositif de renforcement des capacités à ses derniers, il est constaté que certaines OCBs restent à un niveau minimal avec le manque de personnel permanent et des ressources humaines.

Certaines communautés locales qui utilisent actuellement les ressources naturelles dans les APs proposées pour leur subsistance et à des fins commerciales ont bénéficié des microprojets incluant des activités génératrices de revenus en vue de concevoir un nouveau schéma de conservation des ressources. Or nous avons constaté un manque d'appropriation des acquis, une absence de capitalisation des performances, l'absence des mécanismes efficaces de résolution des conflits qui souvent constitue des obstacles majeurs à l'exécution des projets.

Les conclusions qui se dégagent à travers la perception sur les microprojets SGP à l'absence d'une évaluation externe et indépendante du programme relatent des insuffisances en matière de suivi-évaluation en général des microprojets, la capitalisation des acquis, l'insuffisance de communication et de visibilité des projets SGP.

Dès lors, il s'avère plus que nécessaire d'étoffer le personnel de la coordination du SGP et de renforcer les capacités en suivi-évaluation à la fois des acteurs et des structures qui œuvrent pour la gestion durable de l'environnement. Dans cette perspective, le PNUD Comores prend en charge les salaires du personnel (Assistant, Chauffeur, et un conseiller technique au PMM) et renforce le dispositif de suivi-évaluation des

microprojets en collaboration avec la DGEF, la formation des bénéficiaires, l'appui logistique, la communication pour une meilleure visibilité des actions du programme et enfin la capitalisation des acquis et des succès enregistrés.

### **2.3 Bénéficiaires ciblés**

Ce projet de développement de capacités cible principalement les communautés de base riveraines des aires protégées en cours de création ainsi que les organisations de la société civile qui sont appelées à jouer un rôle dans la cogestion de ces aires protégées, plus particulièrement les groupes vulnérables, les femmes et les jeunes. Les bénéficiaires secondaires qui bénéficieront des résultats du projet incluent les Gouvernements de l'Union et des îles autonomes, la société comorienne en général par la contribution à assurer la durabilité des efforts de préservation des ressources naturelles, des écosystèmes du pays et des services écologiques et économiques qu'ils apportent, ainsi que la communauté internationale, par la contribution à la conservation de la biodiversité d'importance mondiale.

## **III. STRATEGIE/CADRE DE RESULTATS ET RESSOURCES**

### **3.1. Stratégie**

Le soutien du PNUD est fondé sur son engagement à disposer d'un système national d'aires protégées marine et terrestre cogérées avec les communautés locales et développe des activités économiques compatible avec les objectifs de conservation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de Pays qui considère que d'ici 2019, les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents. Cette préoccupation de la préservation des écosystèmes et des éco-services qu'ils procurent dans une perspective de développement durable. Ce projet est en parfaite synergie avec les interventions similaires en cours de mise en œuvre au niveau du pays.

### **3.2 L'objectif global**

L'objectif du projet est de renforcer les capacités de gestion des microprojets cogérés avec les communautés dans les aires protégées nationales.

### **3.3 Les objectifs spécifiques**

S'agissant des **objectifs spécifiques** du projet, ils consistent à :

- Renforcer le dispositif de coordination et de suivi-évaluation du Programme ;
- Soutenir la conception et la mise en œuvre de projets communautaires innovants et écologiquement viables;
- Assurer la communication des acquis des microprojets pour une meilleure visibilité du Programme.

### 3.4 Stratégies d'intervention

Dans cette perspective, l'intervention du projet s'inscrit dans la logique d'appui à la coordination du SGP et sera articulée à sa composante relative au renforcement de capacités de coordination et de pilotage du programme. Un personnel composé d'un expert en appui au Parc Marin de Mohéli, d'un assistant et d'un chauffeur du programme SGP, a été ainsi recruté par le PNUD pour étoffer la cellule technique de gestion du programme. Des techniciens nationaux en suivi-évaluation des projets et en communication des acquis du programme sont programmés en vue de mieux assurer la collecte des informations sur les microprojets, des acquis et leur capitalisation pour une meilleure diffusion.

Dans cette optique, le projet se propose de concentrer ses interventions sur deux volets :

1. **Le renforcement des capacités de la cellule technique de gestion du programme et de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts**
2. **La mise en place d'un système intégré de suivi et d'évaluation des microprojets communautaires incluant la communication.**

#### **Volet 1 : renforcement des capacités de la cellule technique de gestion du programme et de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts**

Depuis 2007, des microprojets sont conçus et mis en œuvre pour la gestion durable des ressources naturelles et les services éco systémiques au niveau national. Cependant, le dispositif de pilotage et de coordination de ces projets n'intègrent pas de façon effective et efficace la fonction « suivi et évaluation ». Or, celle-ci est utile voire même indispensable pour mesurer les progrès réalisés dans ce domaine. Pour un renforcement des capacités mieux ciblé, il s'avère ainsi nécessaire de réaliser une évaluation des projets financés par le SGP en vue de mieux connaître les pratiques, les forces et les faiblesses en suivi et évaluation aussi bien des acteurs que des structures intervenant dans le domaine de l'Environnement.

Dès lors, la stratégie d'intervention, dans ce volet, portera sur les lignes d'action ci-après.

i) **La réalisation d'une évaluation programme.** Elle servira d'évaluer les microprojets communautaires en vue de retenir les forces et les faiblesses, les leçons acquises dans la gestion du portefeuille des projets et du programme.

#### **ii) Le renforcement des capacités et du dispositif technique du Parc Marin de Mohéli**

Depuis 2013, le PNUD en collaboration avec la DGEF appui le PMM en mettant à leur disposition une expertise en mobilisation communautaire à la gestion des ressources. Celui-ci travaille en appui à l'équipe technique du PMM sur la sensibilisation, la communication et l'éducation environnementale.

#### **iii) Le renforcement du dispositif de coordination et de suivi-évaluation du Programme**

Il s'agit de renforcer aussi bien le pilotage du programme que celui des projets communautaires.

A cet effet, il importe d'appuyer la cellule de gestion du programme SGP et de la Direction Nationale de l'Environnement et des Forêts pour assurer la coordination, le suivi ainsi que la mise en œuvre des projets, de leur permettre de collecter toutes les informations utiles et de mieux assurer la synergie des interventions avec les autres partenaires. Cet appui facilitera également la prise en charge d'un assistant au programme et d'un chauffeur en plein temps, l'expert en appui au PMM, le fonctionnement des organes de

supervision du programme notamment le comité de Pilotage du programme et les comités consultatifs insulaires.

**iv) Le renforcement des capacités techniques des partenaires techniques et institutionnelles ainsi que les bénéficiaires des projets en suivi-évaluation des projets de l'environnement.**

Il va se traduire par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation au profit des parties prenantes du projet.

**Volet 2 : La Mise en place d'un système intégré de suivi-évaluation permet** d'apprécier les méthodes de collecte de l'information et de reporting, d'analyser le dispositif institutionnel existant, d'identifier les besoins en information des acteurs, et d'apprécier les capacités institutionnelles, tant au plan des moyens humains que des supports logistiques actuellement disponibles, pour la mesure des progrès en matière de gestion de portefeuille de projets communautaires.

Il est question, dans ce domaine, d'appuyer la conception de système de suivi-évaluation tant au niveau des procédures, des applications informatiques que des outils de collecte. Les différents systèmes mis en place seront intégrés pour un partage des informations qui alimenteront les rapports du programme. Ce volet va couvrir les lignes d'actions ci-après :

- La définition d'une solution en suivi et évaluation ;
- La définition d'indicateurs de performance;
- L'élaboration d'outils de collecte de données ;
- La définition d'un système de reporting et de communication sur les performances.

#### **IV. PARTENARIAT ET RECHERCHE DE SYNERGIES**

La réussite de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités du Programme de Micro financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/PNUD/FEM) pour le développement des microprojets communautaires dans les aires protégées nationales implique le développement d'un partenariat dynamique avec tous les acteurs nationaux, partenaires techniques et financiers. A cet effet, la stratégie de partenariat du projet consiste:

***(i) Au niveau du pilotage du Projet***

Il s'agit de capitaliser les expériences du SGP et d'autres programmes et projets du PNUD en matière de suivi-évaluation et d'harmoniser les approches. A cet effet, les réunions se dérouleront avec les partenaires pour mieux affiner les outils et la méthodologie appropriée.

Elles permettront d'échanger les expériences en matière de système de suivi et d'évaluation.

***(ii) Au niveau de l'exécution des différentes composantes***

Il est prévu une forte implication des acteurs non étatiques à travers la mise en place de plateforme. Des synergies seront également développées avec tous les programmes et projets dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement ceux du PNUD. A ce titre, les partenariats développés au sein des projets du PNUD constituent une option fondamentale de recherche de coordination et de synergie orientée principalement vers une rationalisation des interventions, une diminution des coûts transactionnels pour un renforcement efficace des capacités de gestion durable de l'Environnement.

## V. ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

L'ancrage institutionnel de ce projet est situé à la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts auquel revient la responsabilité d'agent gouvernemental d'exécution. Le projet sera exécuté suivant la modalité NIM (National implementation).

## VI. SUIVI ET EVALUATION

La Direction Générale de l'Environnement et des Forêts en collaboration avec la coordination du SGP et les services concernés sera chargée d'assurer la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation ci-dessous présenté, avec l'appui du PNUD.

Conformément aux plans de travail annuels validé par le Comité National de Pilotage, la coordination du Programme en partenariat avec les services habilités et le PNUD, assurera le suivi des projets. Le suivi comptable et financier sera assuré par l'assistant au programme sous la supervision du Coordinateur national. Le suivi administratif sera assuré par le bureau de pays du PNUD.

La préparation de ces rapports sera sous la responsabilité du Coordonnateur national. Les destinataires de ces rapports sont les Gouvernements (Gouvernement de l'Union et Gouvernements des Iles Autonomes) et le Représentant Résident du PNUD aux Comores.

Les ressources mises à disposition par le bureau de pays du PNUD seront régies par la modalité NIM avec paiement direct par le PNUD qui sera donc ultimement imputable de l'utilisation des ressources.

Tableau 1. Résumé du plan de gestion et de suivi-évaluation

Activités de gestion	Objectifs	Contenu	Fréquence
Plan de mise en œuvre	Élaborer un plan d'activités et de ressources pendant la durée du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Revue des paramètres du projet</li> <li>✓ Plan de gestion détaillé</li> <li>✓ Cadre de partenariat inter agences de réalisation</li> <li>✓ Appréciation des conditions critiques</li> <li>✓ Liste des indicateurs qui serviront à la mesure de l'atteinte des résultats</li> <li>✓ Budget prévisionnel révisé</li> </ul>	Au début du projet.
Journal des risques	Fournir une archive d'information sur les risques, leur analyse, les contre-mesures et leur statut	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Brève description du risque</li> <li>✓ Type de risque</li> <li>✓ Commentaires (sur impact, probabilité, proximité et contre-mesure(s))</li> <li>✓ Qui est désigné pour surveiller le risque</li> <li>✓ Qui a signalé le risque</li> <li>✓ Date de la dernière mise à jour</li> <li>✓ État actuel</li> </ul>	Toujours quand un risque se présente.
Journal des problèmes	Saisir et suivre la situation de tous les problèmes du projet dès leur apparition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Brève description du problème</li> <li>✓ Type de problème de projet (une demande de changement, un problème général tel qu'une question, une déclaration ou une préoccupation)</li> <li>✓ Qui a signalé le problème</li> <li>✓ Date de la dernière mise à jour</li> <li>✓ État actuel</li> </ul>	Toujours quand un problème se présente
Rapports trimestriels	Faire le bilan des activités trimestrielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sommaire des activités.</li> <li>✓ Rapports financiers.</li> </ul>	Trimestriel

Activités de gestion	Objectifs	Contenu	Fréquence
Rapport annuel	Faire état de l'avancement du projet au Comité de pilotage et ajuster le plan de mise en œuvre et le budget.	✓ Plan de mise en œuvre mis à jour ✓ Budget global révisé ✓ État d'avancement du projet	À la fin de l'année
Rapport final	Faire état de la livraison des extrants et de l'atteinte des résultats au terme du projet.	✓ Sommaire des activités. ✓ Durabilité des effets ✓ Pérennité des institutions et cadres opérationnels mis en place ✓ Leçons à tirer du projet	À la fin du projet

## VII. GESTION DES RISQUES ET DES PROBLEMES

Le projet de renforcement des capacités est une partie intégrante du programme de Micro financement et en conséquence les risques qui affectent ce dernier ont une incidence sur celui-ci. Les risques identifiés sont les suivants :

- Mise en place à temps des fonds : le retard dans la mise à disposition des fonds pourrait influencer sur l'atteinte des résultats du programme.
- L'appropriation du projet par les bénéficiaires et des partenaires: leur non appropriation entraînerait la non-atteinte des résultats escomptés. A cet effet, le projet a prévu dans le dispositif institutionnel d'impliquer activement tous les acteurs qui sont des partenaires incontournables de la gestion durable de l'Environnement. Aussi, la mise en place de modalité de concertation régulière avec tous les autres partenaires de l'Etat pourrait minorer ce risque.
- Une mauvaise programmation des actions et des priorités, des erreurs graves de gestion, un mauvais système de suivi-évaluation pourraient avoir comme conséquences: le non-respect des délais d'exécution, une mauvaise mobilisation des ressources et un manque de prise de conscience des erreurs de pilotage.

## VIII. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le projet sera exécuté par la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) qui est sous tutelle du Ministère de la Production, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Industrie et de l'Artisanat, selon la modalité d'exécution National implémentation (NIM). Sa mise en œuvre technique sera assurée par la DGEF, selon les procédures du PNUD relatives à l'exécution nationale des projets. La DGEF demeurera imputable envers le PNUD pour la réalisation des produits convenus ainsi que pour la gestion financière, incluant la rentabilité (coûts-efficacité) des activités du projet. Le PNUD apportera un soutien technique et administratif et fera le suivi de la mise en œuvre du projet en conformité avec ses règles et procédures.

### Rôles et responsabilités des parties impliquées dans la gestion du projet

1. Le Partenaire de mise en œuvre du projet sera la DGEF
2. Le Comité national de Pilotage du Projet est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Le CNP prend les décisions liées au projet par consensus lorsque le chef de projet requiert son appui. Il comprend les fonctions et membres suivants :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité National de Pilotage dans le cadre de ce projet (Le président du

Comité national de Pilotage avec le Directeur National de la DGEF). Il assurera la mise en œuvre globale et veillera à la cohérence des actions du projet.

- **Senior Supplier**, qui est une entité publique, parapublique ou du secteur privé ou associatif, ou du Système des Nations Unies (y compris le PNUD) qui sera identifié en fonction de la nature des activités/résultats pour réaliser ceux-ci et qui représente les intérêts des fournisseurs. Lorsqu'ils sont des secteurs associatif et privé, ils seront identifiés par appel à concurrence.
- **Senior Beneficiary**, qui représente toutes personnes ou groupes de personnes ou entités publiques ou parapubliques censées bénéficier des réalisations du projet.

3. Un Coordonnateur national du projet déjà recruté, pour coordonner la fourniture des inputs par les différents services du partenaire de mise en œuvre et qui sont indispensables à la réalisation des livrables/activités du projet. De ce fait, il a pour mission de s'assurer que ces inputs sont fournis à bonne date et selon une qualité suffisante pour l'exécution du projet. Il est le certificateur du budget et il est appuyé par une équipe composée de : Un Assistant au Programme et un Chauffeur.

4. Le rôle d'Assurance projet est assuré par le bureau national du PNUD. Ce rôle assure une surveillance et un suivi indépendant du projet.

Le Directeur National et le Coordonnateur du projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau de l'Union que des îles et sont coresponsables de la qualité des résultats et impacts concrets du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des règles et procédures du PNUD

## IX. CONTEXTE JURIDIQUE

L'administration et la gestion globale du projet seront régies par les procédures et règles du PNUD telles que définies dans son Manuel de Programmation.

## X. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

<b>Résultats UNDAF 2015-2019</b>			
Effet No 1 : D'ici à 2019, les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents			
<b>Plan Stratégique du PNUD (2014-2017) [Lien] Produit secondaire:(1.3)</b> Les solutions développées aux niveaux national et sous-national pour la gestion durable des ressources naturelles, les services éco systémiques, les produits chimiques et les déchets			
<b>D'autres liens programmatiques au niveau de l'organisation:</b> [du Cadre Global du PNUD pour la Biodiversité et les Écosystèmes 2012-2020] ( <b>Programme phare No 2</b> ) : Valoriser le potentiel des aires protégées (AP), y compris les aires conservées par les communautés autochtones et locales, pour conserver la biodiversité tout en contribuant au développement durable. [Lien]			
<b>Objectif du projet:</b> Développer des initiatives communautaires pour la conservation et la protection de l'environnement dans les domaines focaux du FEM			
<b>Composantes du projet :</b> (1) Le système d'APs est consolidé par son expansion et par le renforcement des capacités et (2) Opérationnalisation des APs au niveau des sites.			
<b>Stratégie de partenariat :</b> Voir section III du narratif			
<b>Titre et numéro du projet :</b> Renforcement des capacités du Programme de Micro financement Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/PNUD/FEM) pour le développement des microprojets communautaires dans les aires protégées nationales			
<b>L'objectif global</b> du projet est de renforcer les capacités de gestion des microprojets communautaires aux Comores dans le cadre du programme de Micro financements du Fonds pour l'environnement Mondial (PMF/PNUD/FEM)			
Produits prévus	Cible des produits pour (années)	Activités prévues	Apports en dollars US
1. les capacités de la cellule technique gestion du programme sont renforcées	1.1: Une évaluation du SGP et du dispositif de suivi et évaluation des projets est réalisée	Consultant pour la réalisation et l'évaluation	20 000
		Organisation de la Restitution et validation du rapport	
		Mise en place d'un plan d'action	
	1.2: L'équipe du	Recrutement du personnel (salaires)	

	programme est mise en place et fonctionnelle	Recrutement d'un chargé de communication, sensibilisation et éducation environnementale au PMM	190 000
		Equiperment et fonctionnement de la coordination	
		Appui à la tenue du Comité technique de coordination et des comités consultatifs insulaires	
	1. 3: Les capacités techniques des acteurs sont renforcées	Elaboration d'un plan de formation	15 000
	Mise en œuvre du plan de formation		
<b>2. Un système intégré de suivi et d'évaluation des microprojets est mis en place et fonctionnel incluant la communication</b>	2.1 : Des indicateurs de suivi et de performance sont définis, partagés et validés par la DGEF	Elaboration d'un cadre logique du programme	25 000
		Définition d'un cadre de mesure du rendement des performances des microprojets	
		Réalisation d'études et d'enquêtes pour la définition des situations de références	
		Assistance technique	
	2.2 : Une solution de suivi et d'évaluation définie incluant une base de données	Elaboration ou acquisition d'une application informatique de suivi et d'évaluation	15 000
		Formation des utilisateurs au niveau de la DGEF	
	2.3 : Des outils de collecte de données élaborés	Conception d'outils de collecte de données	10 000
		Mise en ligne des outils de collecte de données	
2.4: Un système de capitalisation, de reporting et de communication est mis en place	Appui à l'élaboration d'un rapport annuel sur les performances du programme	20 000	
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le SGP		
<b>Total</b>		<b>295 000</b>	
<b>Imprévus</b>		<b>5 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>300 000</b>	

## X.1 : PROGRAMMATION PLURIANNUEL 2015-2019

Produits prévus	Cible des produits pour (années)	Activités prévues	Responsables	Fonds	Donateur	Budget Global	Budget prévisionnel annuel				
							2015	2016	2017	2018	2019
1. Les capacités de la cellule technique gestion du programme sont renforcées	1.1: Une évaluation du SGP et du dispositif de suivi et évaluation des projets est réalisée	Consultant pour la réalisation de l'évaluation du SGP	DGEF /SGP	TRAC	PNUD	20 000	10 000		5000		5 000
		Organisation de la Restitution et validation du rapport	DGEF	TRAC	PNUD						
		Mise en place d'un plan d'action	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
	1.2: L'équipe du programme est mis en place et fonctionnelle	Recrutement du personnel (salaires)	DGEF	TRAC	PNUD	190 000	60 000	35 000	35 000	30 000	30 000
		Appui à la sensibilisation, formation et éducation environnementale	DGEF	TRAC	PNUD						
		Equipement et fonctionnement de la coordination	SGP	TRAC	PNUD						
		Appui à la tenue du Comité technique de coordination et des comités consultatifs insulaires	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
	1.3: Les capacités techniques des acteurs sont renforcées	Elaboration d'un plan de formation	SGP	TRAC	PNUD	15 000	4 000	3 000	3 000	3 000	2 000
		Mise en œuvre du plan de formation	SGP	TRAC	PNUD						
	2. Un système intégré de	2.1. : Des indicateurs de suivi et de	Elaboration d'un cadre logique du programme	DGEF /SGP	TRAC	PNUD	25 000	6 000	5 000	5000	5 000

suivi et d'évaluation des microprojets est mis en place et fonctionnel incluant la communication	performance sont définis	Définition d'un cadre de mesure du rendement (indicateurs de performance)	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
		Réalisation d'études et d'enquêtes pour la définition des situations de références	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
		Assistance technique	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
	2.2 : Une solution de suivi et d'évaluation définie incluant une base de données	Elaboration ou acquisition d'une application informatique de suivi et d'évaluation	DGEF /SGP	TRAC	PNUD	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
		Formation des utilisateurs	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
	2.3. Des outils de collecte de données élaborés	Conception d'outils de collecte de données	DGEF /SGP	TRAC	PNUD	10 000	3 000	2 000	2 000	2 000	1 000
			DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
		Mise en ligne des outils de collecte de données	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
	2.4: Un système de capitalisation, reporting et de communication mis en place	Appui à l'élaboration d'un rapport annuel sur les performances du programme	DGEF /SGP	TRAC	PNUD	20000	7 000	4 000	3 000	3 000	3 000
		Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le SGP	DGEF /SGP	TRAC	PNUD						
<b>TOTAL</b>						295000	93 000	52000	56 000	46 000	48 000
<b>DIVERS IMPREVUS</b>						5000	1000	1000	1000	1000	1000

<b>TOTAL GENERAL</b>						300 000	94 000	53 000	57 000	47 000	49000
----------------------	--	--	--	--	--	---------	--------	--------	--------	--------	-------

## X.2: PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2015

Produits prévus	Cible des produits pour (années)	Activités prévues	TRIMESTRE				Responsables	Fonds	Donateur	Description	Budget prévisionnel annuel
			T1	T2	T3	T4					2015
1. Les capacités de la cellule technique de gestion du programme sont renforcées	1.1: Une évaluation du SGP et du dispositif de suivi et évaluation des projets est réalisée	Consultant pour la réalisation de l'évaluation du SGP					DGEF /SGP	TRAC	PNUD	Consultant, fourniture, divers et atelier	10 000
		Organisation de la Restitution et validation du rapport					DGEF	TRAC	PNUD		
		Mise en place d'un plan d'action					DGEF/SGP	TRAC	PNUD		
	1.2: L'équipe du programme est mise en place et fonctionnelle	Appui Identification, suivi des microprojets					DGEF	TRAC	PNUD	charges du Personnel du projet	60 000
		Appui à la sensibilisation, formation et éducation environnementale									
		Equipement et fonctionnement de la coordination					SGP	TRAC	PNUD		
		Appui à la tenue du Comité technique de coordination et des comités consultatifs insulaires					DGEF/SGP	TRAC	PNUD		
	1.3: Les capacités techniques des acteurs sont renforcées	Elaboration d'un plan de formation					SGP	TRAC	PNUD	Consultant, fourniture et divers	4 000
		Mise en œuvre du plan de formation					SGP	TRAC	PNUD		
	2. Un système intégré de suivi et d'évaluation des	2.1. : Des indicateurs de suivi et de performance sont définis	Elaboration d'un cadre logique du programme					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	fourniture divers
Définition d'un cadre de mesure du rendement							DGEF/SGP	TRAC	PNUD	Atelier	

microprojets est mis en place et fonctionnel incluant la communication	(indicateurs de performances)									
	Réalisation d'études et d'enquête pour la définition des situations de références					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	consultant, fourniture et Divers	
	Assistance technique					DGEF/SGP	TRAC	PNUD		
2.2 : Une solution informatique de suivi et d'évaluation définie incluant une base de données	Elaboration ou acquisition d'une application informatique de suivi et d'évaluation					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	Fourniture et équipement, atelier	3 000
	Formation des utilisateurs					DGEF/SGP	TRAC	PNUD		
2.3. Des outils de collecte de données élaborés	Conception d'outils de collecte de données					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	Atelier	3 000
	Mise en ligne des outils de collecte de données					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	fourniture et divers	
2.4: Un système de capitalisation, reporting et de communication mis en place	Appui à l'élaboration d'un rapport annuel sur les performances du programme					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	fourniture et divers	7 000
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le SGP					DGEF/SGP	TRAC	PNUD	consultant, Divers	
<b>TOTAL</b>										<b>93 000</b>

## ANNEXES

### Services fournis par le PNUD

#### Phase 1 : Développement du projet

- Préparation de la fiche de projet et soumission
- Support à l'élaboration du document de projet

#### Phase 2 : Préparation du projet

- Convocation du Comité local d'examen/approbation (CLEP)
- Intégration des commentaires ressortis
- Elaboration du rapport du CLEP
- Suivi du processus d'approbation de la part du Gouvernement (signature du document de projet)

#### Phase 3 : Mise en œuvre

##### **Recrutement de consultants**

- ✚ Rechercher les candidats convenables
- ✚ Assister dans la préparation des TDRs
- ✚ Assurer que les procédures de recrutement sont suivies
- ✚ Convoquer des comités de sélection
- ✚ Préparer les contrats des consultants

##### **Équipements**

- ✚ Définir les spécifications
- ✚ Identifier les fournisseurs de biens et services
- ✚ Approuver les spécifications
- ✚ Assister dans l'évaluation des contrats
- ✚ Emettre les contrats
- ✚ Autoriser le paiement

##### **Gestion financière et administrative**

- ✚ Effectuer les paiements directs
- ✚ Vérification des dépenses
- ✚ Préparer les révisions budgétaires
- ✚ Elaborer les rapports de mise œuvre
- ✚ Assurer la clôture financière du projet

##### **Audit et Evaluation**

- ✚ Elaboration des Termes de Référence des audits et des évaluations
- ✚ Publication de l'appel à candidature pour la sélection des bureaux d'audit ou de l'évaluation
- ✚ Suivre la réalisation des audits annuels des projets NEX
- ✚ Recevoir et commenter les rapports d'audit et des évaluations
- ✚ Elaborer un plan de mise en œuvre des recommandations des audits.